

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 91-088

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 12 AOUT à 19 H 05 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

1er AOUT 1991

**DATE D'AFFICHAGE**

1er AOUT 1991

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mme LISION, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint  
MM. ALCHEP, BARON, BENOIT, BUJARD, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. CHABANEAU par Mme PARROU  
M. SABATHIER par M. GUEZENNEC

**ABSENT-EXCUSE** : M. ALONSO, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, COASSIN, LACOTTE et MARCONI

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 24  
Nombre de Votants : 26

Monsieur ALCHEP a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : Règlement d'occupation de l'Espace du Front de Mer  
Modificatif n°1

**VOTE** : 1 CONTRE - 25 POUR

Par délibération n° 91-55 en date du 8 Avril 1991, le Conseil Municipal a approuvé le Règlement d'Occupation d'Espace du Front de Mer.

Il apparaît nécessaire que ce règlement soit complété.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,

VU sa délibération en date du 8 Avril 1991 approuvant le Règlement d'Occupation d'Espace du Front de Mer,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver un modificatif n° 1 au règlement d'occupation de l'Espace du Front de Mer de ROYAN, annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort  
le 23 Août 1991  
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire  
Le Secrétaire Général Adjoint